

La Gazette du Chat Pitre



N°20 - Février 2008

Journal de l'Association pour la Sauvegarde
du Bras du Chapitre et de ses Abords

L'agenda au Bras

Mars

15 Mars Reprise collecte
déchets verts

Avril

Dimanche 6 Brocante des Iles

Mai

Dim 18 Troc Main Verte
Chevalets



Juin

Dim 15 Juin Fête de Juin

Edito

Ca y est !! L'année est déjà bien partie pour notre association avec nos prochaines rencontres comme la Brocante le 06 avril prochain ou le Troc Main Verte en mai.

Au delà de ces moments d'échange et de convivialité, notre association reste attentive aux premiers signes qui pourraient mettre à mal l'environnement privilégié du Bras du Chapitre. Nous avons été sensibilisés aux effets du réchauffement de la Planète avec force de médiatisation et déclarations



d'intention.

Ces problèmes écologiques ont-ils une incidence sur les actions que peut mener notre association de sauvegarde ? Même si cela peut paraître absurde, ce n'est qu'en modifiant nos comportement, mode de vie, habitations que chacun contribuera à la préservation de l'environnement. Même si c'est vrai que cela peut être parfois contraignant, prenant même la forme d'interdictions...



Tous ces petits gestes vont pouvoir faire la différence. Dans la Gazette nous nous efforcerons de poursuivre la veille et les conseils.

Nous vous présentons votre nouveau guide pour découvrir les trucs et astuces au fil des pages. Nous comptons aussi sur vous pour nous faire partager vos expériences et bonnes pratiques au service de notre environnement à tous...



Jean-Hervé BODILIS

Brocante
des Iles
Dimanche 06 Avril





Fines fleurs

Attention, il est interdit de brûler les déchets

On peut faire du feu dans sa cheminée mais pas dans son jardin et ce, même en période d'interruption du ramassage des déchets verts...

Selon l'arrêté préfectoral n°85-515 du 26 février 1985 fixant les dispositions du règlement sanitaire du Val-de-Marne, "le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit". Cette interdiction s'applique en particulier aux déchets de jardin et au bois résultant de la coupe des arbres.

Alors faites du compost !!!



Jardinothérapie

Elle a 73 ans et de rhumatismes gênants en examens elle a dû se faire opérer de la hanche.

Après la pose de cette prothèse, le chirurgien déconseilla le jardinage mais prescrivit des séances de rééducation et de la marche.

Il est vrai que de voir Arlette se déplacer avec difficultés, cahin-caha avec sa démarche de canard il était facile d'être d'accord avec lui : ce n'est pas demain qu'elle s'y penchera dans ses plates-bandes.

Toutefois, elle ne l'entend pas de cette oreille et décide de se prendre en mains et en plus le jardin l'attend car les mauvaises herbes ne sont pas en congés maladie et les rosiers sont envahis surtout « Pimprenelle », celui aux roses simples d'un jaune lumineux au délicat parfum vanillé.

Donc progressivement, elle y va avec sa petite bêche à rosiers, d'abord quelques minutes, puis d'heure en heure, elle désherbe, ratisse et retrouve souplesse.

Elle écoute son corps qui lui dit quand s'arrêter. Chaque jour, elle sent ses forces revenir et en trois mois, elle marche normalement, en cinq elle monte l'escalier presque sans efforts.



Arlette n'est pas allée chez le kinésithérapeute, elle nous a prouvé que le jardinage bien contrôlé c'est la santé !



Mme Richard

Troc main verte 2008

Préparez dès à présent vos boutures et semis, ou prélevez quelques exemplaires des jolies plantes qui se multiplient dans votre jardin.

dimanche 18 mai

au square Jullien sur le Bras du Chapitre.

...et gros sabots !!!



Le retour des beaux jours...

Voici bientôt la fin de l'hiver et les jours sont emplis de la promesse du printemps qui grise le jardinier.

Les bourgeons que nous regardons se gorger de sève depuis quelque temps se mettent à éclater. Certains arbres fruitiers sont déjà en fleurs. Attention toutefois à regarder la météo et à couvrir une dernière fois les plantes fragiles en cas de gel. C'est particulièrement important pour les arbres fruitiers ou les plantes fragiles comme les arums qui commencent à sortir de terre.

Ne vous laissez pas non plus prendre de vitesse pour les traitements qui doivent se faire au débourrement des bourgeons (bouillie bordelaise par exemple). D'une manière générale, évitez de traiter les arbres en fleurs afin de préserver les abeilles. Et si vous avez raté un traitement, vous aurez ainsi l'occasion de vérifier si son absence change quelque-chose.



Profitez de ce dernier moment de faible activité pour nettoyer vos massifs et préparer les sols pour les semis de printemps. Pensez à dédoubler les plantes vivaces et tailler les haies.

Epandez compost et fumier auprès des fruitiers et des fraisiers pour assurer un bon démarrage printanier. Déplacez éventuellement les plantes qui n'apprécient pas leur exposition ou tout simplement pour donner un nouveau style à votre massif. Vous pouvez aussi envisager de faire les premiers semis sous abri des plantes que vous repiquerez en mai. Si vous aimez les fleurs, vous pouvez aussi semer des primevères et pâquerettes dans votre pelouse. Attention dans ce cas à adapter la hauteur de coupe de la tondeuse (et ne pas mettre de désherbant sélectif...).

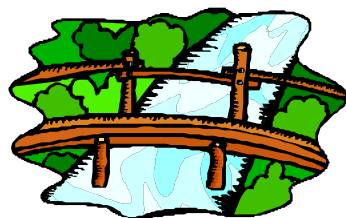


Enfin, gardez la main légère sur les insecticides et désherbants en essayant de ne les utiliser qu'en dernier ressort compte tenu de leur nocivité. Pensez à vous équiper de bons outils ou à la possibilité de faire un traitement thermique contre les mauvaises herbes.

Et surtout, profitez à plein du printemps et des bulbes qui commencent à fleurir !

Michel Richard

Au fil de l'eau



Déchets végétaux

Reprise de la collecte des végétaux le 15 mars 2008.
Pour toute information, il est possible de contacter la Plaine Centrale au 0800 138 391 (Appel gratuit depuis un poste fixe)

Si si cela passe par l'écluse !!!



Laver sa voiture...

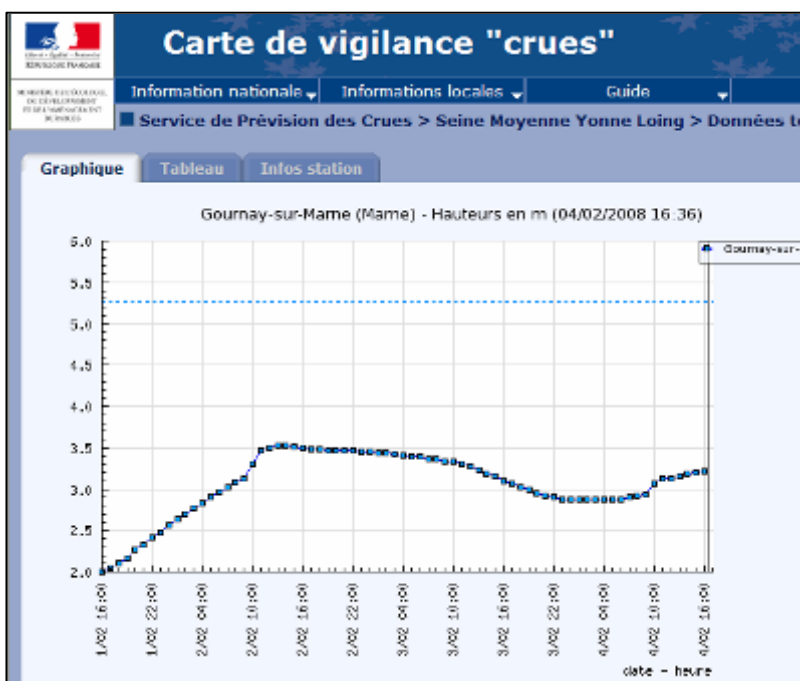
..dans la rue ou dans son jardin est interdit !

Laver sa voiture dans la rue entraîne des hydrocarbures et des particules polluantes, dues aux gaz d'échappement, directement dans le ruisseau ou les collecteurs d'eaux pluviales. C'est donc une source de pollution pour la Marne et le Bras du chapitre.

L'article 90 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral n° 85-515 du 26 février 1985) précise : "le lavage des véhicules automobiles et de tous engins à moteur est interdit pour les voies et plans d'eau. Ces opérations doivent être effectuées de façon à ce que les produits de vidange, de lavage, de nettoyage ne puissent être déversés, ni entraînés dans les voies, plans d'eau ou nappes, par ruissellement ou infiltration."

Il est donc obligatoire d'aller dans les garages, les stations services ou les stations de lavage qui sont reliés à la station d'épuration des eaux usées.

Sur la toile Un site à noter pour connaître les évolutions de hauteur d'eaux des cours d'eau en France





L'éco ...tidien

Le compostage domestique : pourquoi faire ?

Chaque français produit aujourd'hui en moyenne 360 kg de déchets ménagers par an. 290 kg finissent à la décharge ou sont incinérés. L'objectif fixé en 2005 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable est de réduire ces déchets orientés vers la décharge ou l'incinérateur à 250 kg par an dans 5 ans et à 200 kg dans 10 ans.

Parmi les mesures proposées pour atteindre ces chiffres figure le compostage domestique avec l'élaboration, avec l'ADEME, d'un plan national de soutien au compostage domestique visant chaque année la distribution de 100 000 composteurs individuels.



Le compostage domestique est en effet un moyen efficace de réduire les quantités de déchets pris en charge par la collectivité.

La diminution peut aller jusqu'à **70 kg**.

Moins de déchets, c'est aussi moins de camions qui circulent pour la collecte, donc moins de pollution dans nos quartiers. C'est aussi un moyen naturel d'enrichir le sol de nos jardins sans produit chimique.



Plusieurs communes ont déjà mené des opérations probantes, qui prouvent que chacun peut agir localement pour réduire les nuisances sur l'environnement, avec l'aide de la collectivité. Ainsi à Nantes métropole sur 11 680 foyers d'un secteur pavillonnaire 52 % ont reçu gratuitement un composteur sur la base du volontariat. En 1 an 6% d'ordures ménagères en moins et réduction de 7% des déchets verts

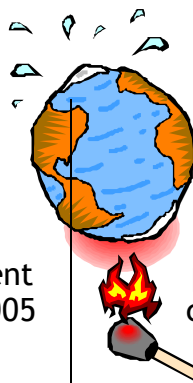
apportés à la déchetterie.

En Vendée 12 collectivités se sont engagées dans une opération de promotion du compostage domestique.

Résultat : une baisse moyenne de 8% a été enregistrée sur les ordures ménagères. Sur une commune équipée à 100%, la baisse du volume est de 55 kg / foyers / an.



Autre petit truc bien utile : je récupère l'eau froide qui coule du robinet avant l'arrivée de l'eau chaude. Ces quelques litres me servent pour le lavage, l'arrosage, ...



Ces actions sont financées en partie par l'ADEME, qui peut prendre en charge 20% des équipements et 80% des actions

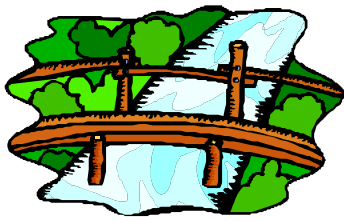
de formation et d'information. Le budget restant peut être pris en charge par la collectivité, qui joue alors un fort rôle d'impulsion et d'animation pour motiver les bonnes volontés.

Alors pourquoi pas dans notre quartier ? Une demande a déjà été faite par l'association pour obtenir l'aide du comité de quartier. Et ainsi porter vers la collectivité territoriale Plaine Centrale, qui gère nos ordures cette idée de développer le compostage domestique. A suivre

Pour plus d'infos sur le compostage domestique : www.ademe.fr

Sur le plan national en faveur du compostage domestique : service-presse@ecologie.gouv.fr

Sophie LUBREZ



Au fil

L'entretien des berges

Une forme efficace de lutte contre l'érosion des berges consiste à utiliser des plantes de milieu humide dont les racines vont fixer la terre ou dont les tiges vont freiner le courant au voisinage de la berge. Ce type de

traitement est sans doute le plus respectueux des paysages et du milieu naturel, et tend à être privilégié pour la stabilisation des rives.

Les herbiers, outre leur aspect décoratif, peuvent également aider la faune locale (lieux de reproductions notamment pour les poissons, les oiseaux et les batraciens). La campagne récente de limitation des ragondins peut permettre d'envisager de replanter de jeunes pousses (à protéger toutefois au début) qui servaient de hors d'oeuvre à ces herbivores. Nous avons passé en revue un certain nombre de plantes utilisées pour la « végétalisation » des berges afin de donner des idées à ceux qui voudraient se lancer.

Ces plantes servent également de protection du sol lors de la montée des eaux



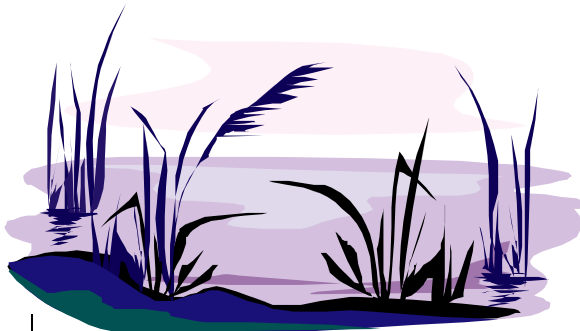
Michel Richard

Les Carex ou laïches

Il s'agit de végétaux assez envahissants aux racines puissantes qui contribuent à maintenir les berges.

Généralement les carex forment la ceinture extérieure des étangs avant les iris et les roseaux.

- carex elata,
- carex acutiformis ou laïche des marais
- laïche paniculée
- laïche des rives



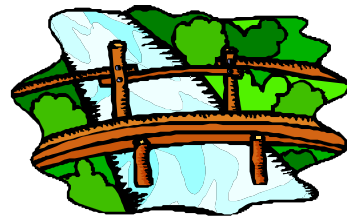
Les grands hélrophytes

Ces plantes se développent essentiellement hors de l'eau mais gardent leur appareil végétatif souterrain dans un substrat gorgé d'eau. Elles apprécient une baisse du niveau d'eau en été. En voici quelques-unes :

- scirpus lacustris ou jonc des tonneliers (environ 1 m de haut, sert de refuge aux petits poissons et de support de nidification aux poules d'eau et foulques)
- phalaris (faux roseau), 0,6 m à 1,8 m dont le principal débouché est la pâte à papier, cultivé aussi pour lutter contre l'érosion, planté entre l'eau et la terre ferme, très résistant, rhizomes traçants, assez agressif vis à vis des autres espèces. Son réseau souterrain est très important et très efficace pour la stabilisation des berges



.....de l'eau

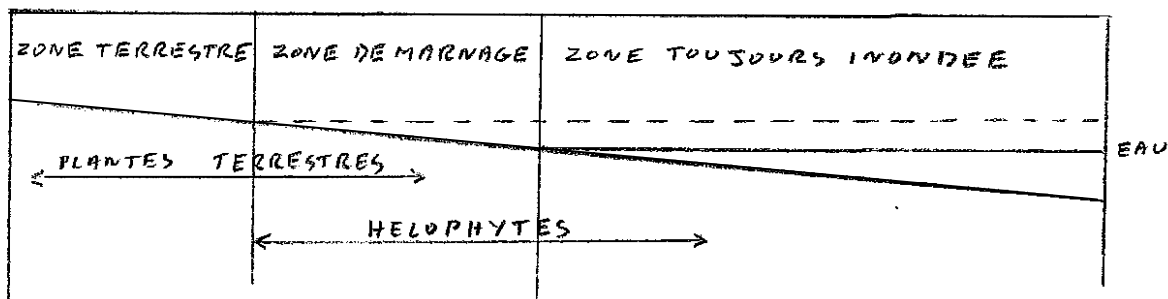


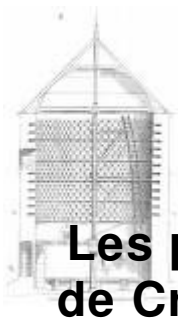
Les grands hélophytes (suite)

- roseau commun
- baldingère, ressemble au roseau commun en plus petit, sert de support à la ponte des brochets
- massette à feuilles étroites ou à feuilles larges, aussi appelées quenouille d'eau ou roseau de la passion, dont les épis en forme de cigare ornent nos bouquets secs. Elle joue à la fois un rôle décoratif et épurateur. Elle peut atteindre 2 m de haut. C'est sans doute elle qui fait les plus belles roselières.
- rubanier simple, feuilles allongées de 50 cm
- fétuque faux roseau (système racinaire très développé, 60 cm à 1 m de haut)
- joncs communs, sols humides et argileux, bords de ruisseaux, 50 cm à 1 m. Compagnes : menthe aquatique, renoncule flammette, laïches, gaillet des marais...
- lysimaque commune, 1 m de haut, fleurs jaunes

Les autres plantes de rive

- iris des marais, jaunes, peu exigeants mais préférant la lumière, pouvoir filtrant
- arums, extrêmement décoratifs pour les berges ensoleillées, et notamment arum hygrophylum et arum euxinum pour les milieux humides
- salicaire (jolie floraison rose, plante médicinale), 50 cm à 80 cm, plante sans problème, disparaît en hiver
- souci des marais ou populage, lumière à mi-ombre, petite plante dont la fleur ressemble aux boutons d'or, à recommander absolument pour sa belle floraison
- fougère des marais (protégée en Ile de France) et toutes les fougères en général
- fétuque des prés, graminée vivace poussant aux abords des ruisseaux
- sparganium erectum (exposition ombragée, peut atteindre 1 m de haut)
- pétasites (grandes feuilles rondes et rampes florales écailleuses; peuvent devenir envahissantes)
- les bambous nains peuvent aussi aider à renforcer les berges par leurs rhizomes





Les puits de Créteil

Histoire de notre quartier

La création en 1851 de la Compagnie des Eaux de Créteil allait signer la disparition à plus ou moins long terme des puits. Dans la ville (mais moins sur les îles où l'on consommait directement l'eau de la Marne), les puits étaient nombreux car il suffisait de creuser à 22 ou 25 mètres pour trouver la nappe phréatique. Les maisons bourgeoises possédaient parfois deux puits, l'un près de la cuisine pour les usages domestiques, l'autre dans le jardin pour arroser. Il arrivait aussi que deux maisons voisines se partagent un puits mitoyen: c'était le cas par exemple place de l'église pour l'auberge de l'image Saint Christophe et le presbytère.

Mais d'autres qui logeaient en chambres ou ceux dont le puits était devenu vétuste avaient recours aux puits communs situés dans la rue principale. Il y en avait deux, l'un du côté du carrefour, l'autre près de la rue de la recette (porte de Brie avant le XIVème siècle). Ces puits devenus vétustes, le maire Monsieur De Joly avait demandé qu'ils soient fermés la nuit afin d'éviter tout accident.



Au cours de la réunion du conseil municipal le 1er juin 1828, il fut fait état du danger que représentait le puits situé au début de la Grande rue, à côté de la boucherie. Deux alternatives s'offraient alors :

- Le niveler, ce qui aurait l'avantage de rendre à la rue toute sa largeur mais le désavantage d'obliger à de longs déplacements les cristoliens pour aller puiser l'eau.
- Le couvrir tout en installant une pompe qui s'appuierait sur le mur mitoyen.

Dans l'urgence, le maire prend la décision d'interdire le puits et d'ordonner qu'il soit recouvert de planches scellées. Après moult rebondissements, le 24 août 1828, le conseil municipal décide finalement l'installation de la pompe. Le 12 juillet suivant les travaux sont pratiquement achevés et la pompe donne ses premières gouttes d'eau. L'année suivante, une nouvelle pompe publique est établie pratiquement sur la place de l'église. Ce puits subsistera jusqu'à l'élargissement de la place en 1943.

Aujourd'hui les compagnies des eaux nous livrent cette eau (si rare) et nous la facturent (si cher) mais il reste quelques puits dans le quartier. Si vous connaissez l'histoire de celui qui est dans votre jardin ou de l'un d'eux, que vous l'utilisiez ou non, contactez-nous et nous ferons de cet article le feuilleton des puits...

Extrait du "Petit Massueux"
de l'Association d'histoire des "Amis de Créteil"
avec l'aimable autorisation de Mme Juergens

Joël Merceron



Les pompes, les fastes

Assemblée Générale

L'assemblée Générale ordinaire des adhérents de l'ASBCA s'est tenue le 24 novembre dernier. Elle fut l'occasion de faire le point sur les 2 axes d'action de l'Association : l'animation du quartier et la défense de son environnement.

Après les exposés des organisateurs et animateurs des manifestations et activités, le trésorier a apporté les précisions sur la situation financière et donné l'assurance qu'en 2008 les mêmes objectifs et défis pourraient être tenus pour le quartier.

Retrouvez les dates des manifestations déjà prévue en 2008 sur l'agenda page 1.

Le Yacht Club de Créteil

Le Yacht Club de Créteil se porte bien. Depuis sa création, en janvier 2007, le YCDC vogue seul. Il faut se rappeler que le port de Créteil avait été créé par le Comité de Sauvegarde du Bras du Chapitre et de ses Abords, et que la séparation de nos associations, n'avait dû se faire que



Yacht Club de Créteil

contrainte et forcée par le respect des règlements administratifs. Le port a donc fait l'objet en début d'année 2007 de la mise en place d'une

délégation de service public, qui a été confiée au Yacht Club de Créteil, crée à cet effet. Mais il en faudrait bien plus pour affaiblir l'amitié qui lie les Plaisanciers et les Riverains des îles (et des abords). S'il est vrai que cette année, la Fête du port n'a pas été organisée comme tous les ans, il ne faut y voir aucun signe de distance de la part de nos amis navigateurs.

Cette décision a été prise par François-Xavier, Capitaine du port et Président du YCDC, uniquement en raison de difficultés d'organisation. Nous avons tous encore le souvenir de cette fameuse soirée de septembre 2006, où la fête, et son rallye culinaire ont été littéralement noyés sous des trombes d'eau, des musiciens qui n'ont pu jouer aucune note, et qui ont péniblement sauvé leur matériel, et de la fuite des participants cherchant un peu d'abri pour finir leur repas ... Mais, confiants dans une météo meilleure, nous sommes en préparation de quelques festivités communes pour 2008.

...et les frasques



Les maisons illuminées

Entre Noël et Nouvel an, le jury a fait le tour de nos quartiers et, rue par rue, a noté les maisons qui, à leurs yeux (ébahis), méritaient d'être primées. Cette année : une douzaine de façades ont donc été remarquées.

Cette année plutôt que de remettre presque en catimini qui une boîte de chocolat, qui une bouteille, l'Association a décidé de réunir tous les lauréats avec les membres du Conseil d'Administration, les organisateurs des festivités de fin d'année et tous les plus fidèles bénévoles pour partager un moment autour d'une galette des rois.

La réunion a eu lieu le 26 janvier au Club de Voile de la Basse Marne (CVBM).

Tous en sont repartis ravis, regrettant que ce goûter ne dure pas plus et promettant que l'an prochain, ils feraient encore mieux



Défilé de Noël

Le mercredi qui précédait les vacances, vous les avez vus, enfants et parents, tous coiffés d'un bonnet rouge et blanc et agitant des bâtons lumineux, ils sont partis de la place Henri Dunant vers les Iles, entraînés par les airs de Noël joués par les musiciens (qu'ils soient encore ici remerciés) de l'Harmonie de Créteil.

En chemin, ils ont pu admirer les maisons décorées et, ainsi emportés, ils sont arrivés au square Jullien où les attendaient chocolat et vin chaud*.

Toutefois, le Père-Noël avait du avoir un empêchement, il n'est pas venu... Rendez-vous pour une prochaine promenade sur le Bras du Chapitre et ses Abords à l'occasion d'une prochaine fête.

* avec modération

ADHESION / COTISATION 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur¹

Nom :Prénom :.....
(en lettres capitales)

Adresse :

Numéro de téléphone² : Portable² :.....

e.mail² :.....

Comment avez-vous connu l'ASBCA² :

Veillez trouver ci-joint un chèque dex 12,00 euros =euros

Date

Signature

Information complémentaire²:

Souhaitez-vous être contacté(e) afin de participer à la préparation, organisation et animation d'une activité

Oui

Non

Si oui, vous pouvez préciser le type de participation ou de disponibilité:

.....

Retourner cette fiche à l'un des membres de notre association
ou dans la boîte à lettre au 28 allée centrale

CHEVALETS

Pour les 15^{ème} CHEVALETS du BRAS du CHAPITRE, rendez-vous dimanche 18 mai au square JULLIEN sur le Chemin du Bras du Chapitre. Comme chaque année, vous pourrez tous venir exercer vos talents (ou les découvrir) et vous exprimer sur le thème :

« PLANTES & RIVIÈRES ».

Les techniques et les formats sont libres, venez avec vos matériels ou prenez sur place les éléments que la nature vous offre (feuilles, branchages, terre, ...)

L'inscription sera sur place à partir de 8h45 et le jury remettra en fin de journée les prix aux lauréats des différentes catégories.

Pour toute information, contactez-nous au 01 41 78 60 24



¹ rayer la (les) mention(s) inutile(s)

² facultatif

